

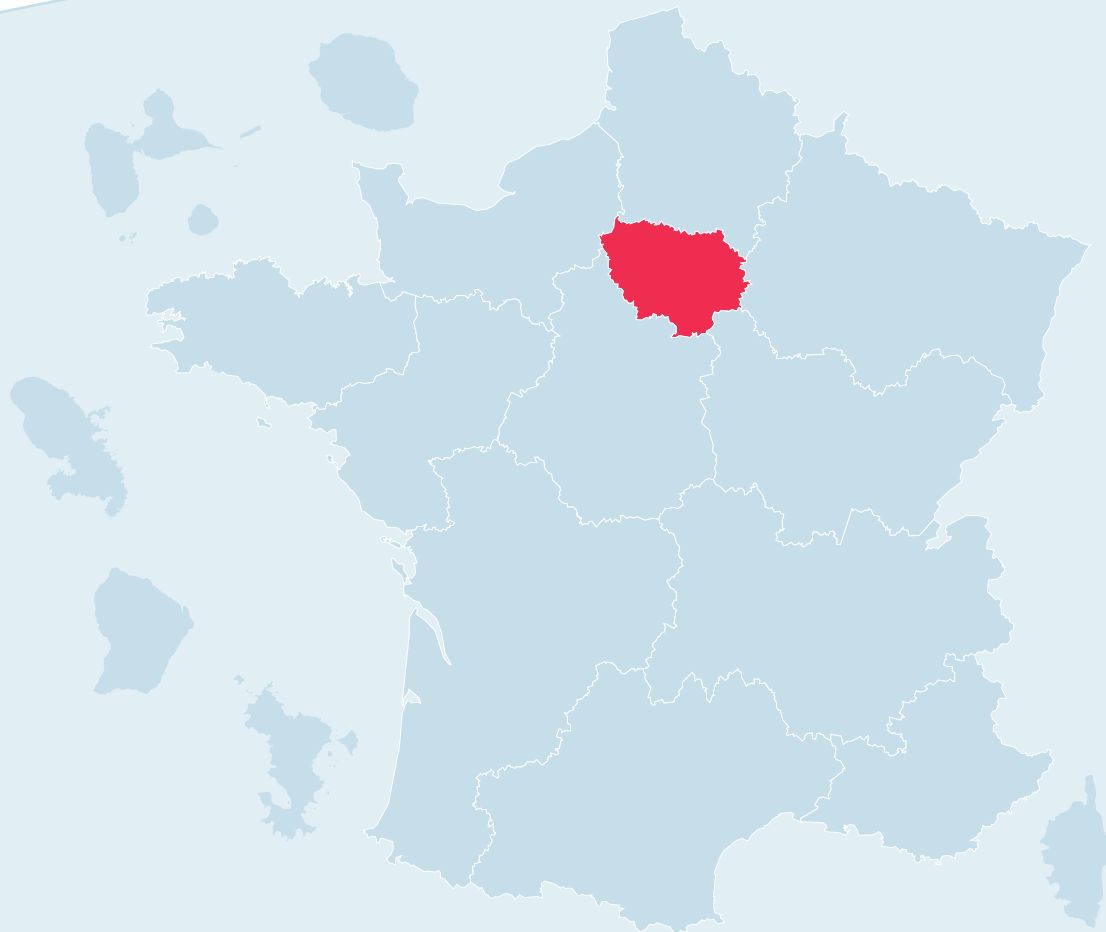


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

# Monographies régionales



Novembre 2024



RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE

# Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage,  
de la formation et de l'évolution professionnelles

## SAISISSEZ LES CLÉS DE LECTURE

des évolutions  
de la formation  
avec notre presse  
d'actualité

## FAITES LE PLEIN DE COMPÉTENCES

avec nos formations  
en droit et ingénierie  
de la formation  
inter et intra entreprise

## MAÎTRISEZ LES RÈGLES DU JEU

du droit de la formation  
pour remplir  
vos missions et exercer  
vos compétences

## AFFINEZ VOTRE STRATÉGIE

avec notre équipe  
de consultants  
formation-certification

## COMPAREZ LES POLITIQUES RÉGIONALES

avec le benchmark  
de leur mise en œuvre  
dans les 18 collectivités  
territoriales

## DÉCOUVREZ L'INNOVATION EN COURS

et débattiez  
avec décideurs et pairs  
lors de nos événements

## DÉCRYPTEZ LES SYSTÈMES FRANÇAIS & EUROPÉENS

les pratiques, les  
politiques et les initiatives  
françaises, européennes  
et internationales de la  
formation professionnelle

## AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Inffo vous propose une information  
dédiée, actualisée en continu sur la mise  
en œuvre des politiques régionales de  
formation professionnelle, d'orientation,  
d'insertion et d'apprentissage  
des 18 collectivités territoriales :

- sur la rubrique **Régions** de [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) : l'actualité quotidienne du secteur en région, des dossiers thématiques (PRIC, Orientation...), des publications sur les stratégies régionales
- avec le fil twitter [@inffo\\_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7800 followers) : en temps réel, le suivi des actualités et le point de vue des acteurs
- sur la **base de données** « Formation et apprentissage en région » : les mesures phares des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, dans le **magazine Inffo Formation** : les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région

**CENTRE INFFO VOUS ACCOMPAGNE**



centreinfo - centre-inffo



@centreinfo

contact.regions@centre-inffo.fr





# ILE-DE-FRANCE

## SOMMAIRE

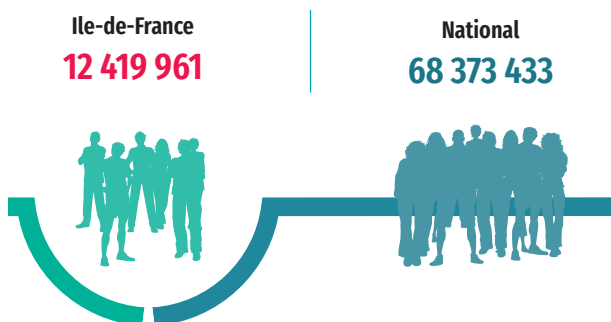
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE.....	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS .....	9
BUDGETS .....	11
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT).....	13
DERNIERES ACTUALITES.....	16

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en octobre 2024.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

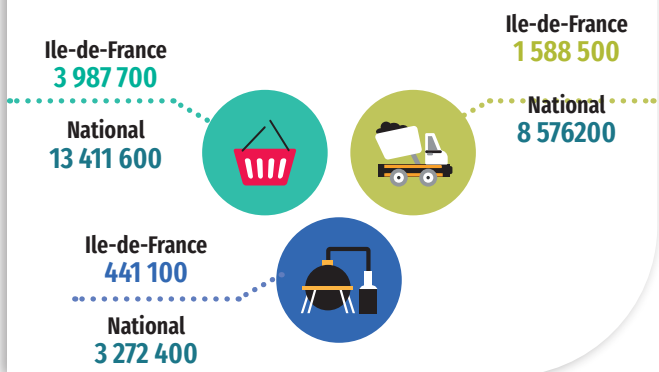
### POPULATION

Nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2024



### SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois au 4<sup>e</sup> trimestre 2024



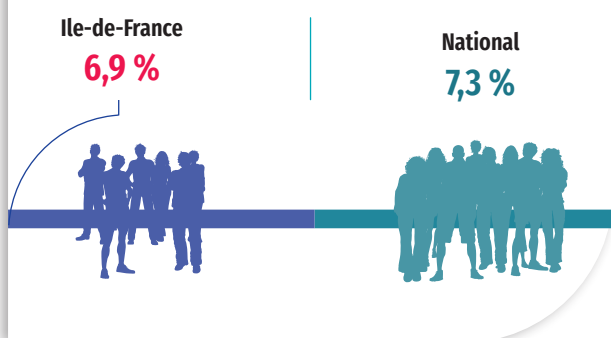
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

### TAUX DE CHÔMAGE 2<sup>e</sup> trimestre 2024

% de la population active



### DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en septembre 2024

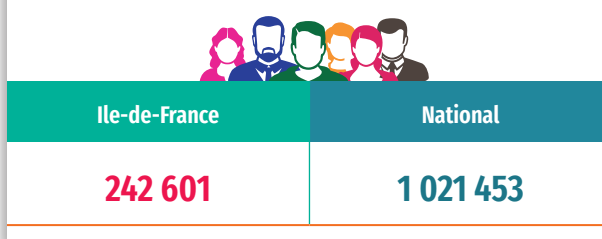


### PRESTATAIRES DE FORMATION

	Ile-de-France	National
Organismes de formation	29 588 en 2023	94 300 en 2023
CFA/SA	685 en 2023	3 465 en 2023/2024

### EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2023/2024



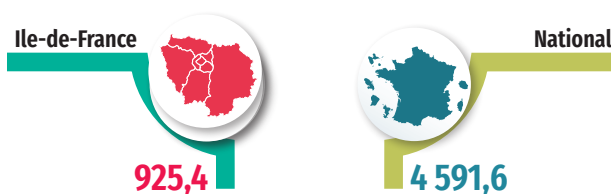
### BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2021	2022	2023
615,9	831,3	925,4

### BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2023 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2024 : 476 millions d'euros pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage

## DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
POPULATION TOTALE	12 384 734 en 2020	12 427 975 en 2021 (1)  12 419 961 (Estimation Insee au 1 <sup>er</sup> janvier 2024) (2)	0,35%	68 620 565 en 2021 (1)  68 373 433 (Estimation Insee au 1 <sup>er</sup> janvier 2024) (2)
POPULATION ACTIVE	6 158 466 en 2020	6 184 732 en 2021	0,43%	31 179 974 en 2021 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	582 807 en 2020	597 966 en 2021	2,6%	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	962 810 (septembre 2023)	989 220 (septembre 2024)	2,74%	5 436 300 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
Moins de 25 ans	99 750 (septembre 2023)	106 130 (septembre 2024)	3,05%	701 700 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
25-49 ans	598 990 (septembre 2023)	617 270 (septembre 2024)	3,05%	3 245 600 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
50 ans ou plus	264 070 (septembre 2023)	265 820 (septembre 2024)	0,66%	1 489 100 (septembre 2024) (France hors Mayotte)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	6,8 % 2 <sup>e</sup> trimestre 2023	6,9 % 2 <sup>e</sup> trimestre 2024	0,1%	7,3% au 2 <sup>e</sup> trimestre 2024 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	14,4 % en 2022	15 % en 2023	0,6%	17,7% 2 <sup>e</sup> trimestre 2024 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	6,3 % en 2022	6,3 % en 2023	-	6,7% 2 <sup>e</sup> trimestre 2024 (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	5,6 % en 2022	5,4 % en 2023	0,2%	5,1% 2 <sup>e</sup> trimestre 2024 (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES, JO

(1) Décret no 2023-1256 du 26 décembre 2023 authentifiant les chiffres des populations (JO du 27 décembre 2023)

(2) Estimation INSEE janvier 2024 : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012692#tableau-TCRD\\_021\\_tab1\\_regions2016](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012692#tableau-TCRD_021_tab1_regions2016)

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL (France hors Mayotte)
SECTEURS GÉNÉRIQUES (2 <sup>ème</sup> trimestre 2024)	Tertiaire marchand	3 987 700	13 411 600
	Tertiaire non marchand	1 588 500	8 576 200
	Industrie	441 100	3 272 400

Source : Insee, 2024

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	<p><a href="#">Métiers en 2030 : Région Ile-de-France (France Stratégie et Dares)</a></p> <p><a href="#">La liste des métiers porteurs en Ile-de-France (2022) (DRIEETS Ile-de-France)</a></p> <p><a href="#">La liste des métiers porteurs en Ile-de-France (CREFOP 2021)</a></p>	<p>France Compétences : Liste annuelle des métiers émergents ou en particulière évolution – 2024  <a href="https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2024/03/Guide-2024_metiers-emergents.pdf">https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2024/03/Guide-2024_metiers-emergents.pdf</a></p> <p>Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares  <a href="http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf">www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf</a></p>

Sources : Pôle emploi, France Compétences, Base FAR - Centre Info 2024



## INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

### LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
NOMBRE D'OF	28 523 en janvier 2022 selon la Drieets	29 588 en janvier 2023 selon la Drieets	3,73%	94 300 en 2023
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	55 400 en 2022	62 300 en 2023	12,45%	359 500 en 2023

Sources : Annexes aux projets de loi de finances 2024 et 2025 et Drieets

### APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
Nombre CFA	562 en janvier 2022 selon la Drieets	685 en janvier 2023 selon la Drieets	21,89%	3 465 en 2023-2024
Montant de la dépense pour l'apprentissage	52 400 en 2022	50 200 en 2023	-4,2%	302,9 M€ en 2023
Effectif d'apprentis	221 166 en 2022/2023	242 601 en 2023/2024	9,69%	1 021 453 en 2023-2024
Nb de contrats d'apprentissage	199 552 en 2022	207 041 en 2023	3,75%	849 281 en 2023

Sources : RERS, DARES PoEm, DRIEETS, Annexes aux projets de loi de finances pour 2024 et 2025

## **PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ**

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

### **CINQUANTE-CINQ POLES DE COMPETITIVITE RECENSES EN FRANCE EN 2024.**

#### **7 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION ÎLE-DE-FRANCE**

**Finance Innovation** : ingénierie, services

**Medicen Paris Région** : biotechnologies, santé

**Systematic Paris-Région** : numérique

**Cap Digital Paris Région** : data, IA, robotique, iot, TIC

**Astech** : aéronautique, espace

**Cosmetic Valley** : biens de consommation

**Vitagora** : agriculture, agroalimentaire

Source : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>

## **CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS**

Le territoire national compte plus d'une centaine de Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 nouveaux Campus des métiers et des qualifications ont été labellisés en novembre 2023, dont 9 avec la mention Excellence.

#### **HUIT CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION ÎLE-DE-FRANCE DONT CINQ LABELISES D'EXCELLENCE**

##### **Campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique Paris-Val d'Europe**

- Territoire : Val d'Europe avec extension à l'Île-de-France
- Secteurs professionnels Économie touristique : le tourisme, l'hôtellerie et la restauration
- Filière(s) de formation : Création et vente de produits touristiques : Hôtellerie, hébergement et accueil, Restauration et gastronomie, Loisirs, animation et sports, Tourisme d'affaires, congrès, salons et expositions, Promotion et développement des territoires touristiques, Innovation touristique : développement durable, mobilités, nouvelles technologies et destination intelligente.



### Campus des métiers et des qualifications Hub de l'aéroportuaire et des échanges internationaux

- Territoire : Grand Roissy - Le Bourget qui correspond à plusieurs périmètres emboîtés :
  - Un périmètre Grand Roissy - Le Bourget composé de 89 communes qui concentrent l'essentiel de l'activité économique de cette zone
  - Un périmètre de districts et bassins d'éducation, intégrant tout ou partie des bassins et des districts d'éducation des deux académies Créteil : département de Seine-Saint-Denis - Districts 2, 3, 4 et 7 ; département de Seine-et-Marne - District 2 Versailles : département du Val d'Oise - bassins de Gonesse et de Sarcelles
  - Un périmètre lié à l'enseignement supérieur, pour intégrer l'offre de formations des universités et des écoles (ex. : Saint-Denis pour Paris-8 et Villetaneuse ou Bobigny pour Paris-13, Cergy et Marne-la-Vallée pour Paris-Est Marne-la-Vallée). Ce périmètre, contrairement aux deux périmètres précédents, n'induit pas une continuité géographique mais concerne uniquement des pôles de formation.
- Secteurs professionnels : maintenance et gestion intégrée des équipements et des infrastructures, sécurité – sûreté, accueil (hôtels, aéroports, salons et congrès, showrooms), développement commercial, mercatique, export, événementiel, gestion des flux et opérations logistiques.
- Filière(s) de formation : énergétique, électrotechnique, maintenance industrielle, maintenance informatique, sûreté, sécurité, vidéoprotection, services hôteliers, production culinaire, service en salle, vente, commerce, commerce international, événementiel, logistique, transport (transport aérien, transport routier de voyageurs).

### Campus des métiers et des qualifications Aéronautique et spatial : conception, production et maintenance 4.0.

- Territoire : Essonne, Paris et Seine-et-Marne.
- Secteurs professionnels : mobilité, aéronautique, transport terrestre et maritime.
- Filières(s) de formation : deux environnements : aéronautique et spatial.
- Quatre domaines : structure, avionique, systèmes et fabrication mécanique (usinage, chaudronnerie) ; Trois métiers : étude/conception, production/industrialisation, maintenance.

### Campus des métiers et des qualifications de la conception et de la construction automobile.

- Territoire : Géographiquement, la plupart des établissements de l'industrie automobile se trouvent dans les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, avec quelques sites en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne
- Secteurs professionnels : Véhicules, transport terrestre et maritime.
- Filières(s) de formation : Automobile, motorisation/énergie, électronique, carrosserie, mécanique et formations associées.

### Campus des métiers et des qualifications d'excellence Transition numérique et écologique de la construction

- Territoire : Seine-et-Marne, Val-de-Marne et Seine Saint-Denis
- Secteurs professionnels : Bâtiment.
- Filières(s) de formation : Métiers de la Construction : Gros œuvre, Enveloppe du Bâtiment, Second œuvre/aménagement finitions, Equipements techniques

### Campus des métiers et des qualifications d'excellence d'art et du design. Paris. Gobelins

- Territoire : Paris
- Secteurs professionnels : Architecture intérieure et design d'espace, Art de la pierre, arts du feu, céramique, verre, cristal et vitrail, art du métal, Design d'objet, du produit, Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, Événementiel, spectacle, scénographie, Design graphique, arts du papier et de l'impression et du numérique, Arts textiles, du cuir et de la mode.
- Filières(s) de formation : 23 spécialités de CAP métiers d'art, 23 diplômes professionnels de niveau bac, 60 parcours de DNMADE, 6 licences professionnelles, 14 masters Design, 22 diplômes de niveau 1 (RNCP)

**Campus des métiers et des qualifications d'excellence Santé, Autonomie, bien vieillir**

- Territoire : Val-de-Marne, Seine et Marne, extension à l'Île-de-France
- Secteurs professionnels : Métiers de la santé, Métiers du soin, Métiers de la rééducation, Métiers du service à la personne, Technologie et ingénierie pour la santé et le bien vieillir, Management de structures et services pour personnes âgées, Silver économie
- Filières(s) de formation : Médicale, Paramédicale (soin et rééducation), Activités physiques adaptées, Sanitaire et sociale, Services à la personne, Technologique, Ingénierie pour la santé, Management de services et structures de soin

**Campus des métiers et des qualifications d'excellence Versailles : Patrimoine et artisanat d'excellence**

- Territoire : Île-de-France
- Secteurs professionnels : Patrimoine Bâti, Métiers d'art et design, Horticulture & espaces paysagers, Gastronomie Tourisme culturel
- Filières associées : Construction / Bâtiments / Aménagement du territoire, Culture, Luxe, Design, Services à l'environnement, Hôtellerie restauration, Tourisme
- Filières(s) de formation : Formations initiales scolaires professionnelles, technologiques et générales, Formations en apprentissage, Formations supérieures, Formations continues, Formations professionnelles, Formations en situation professionnelle.

**Campus des métiers et des qualifications d'excellence Métiers de la sécurité**

- Territoire : France, Île-de-France, Val d'Oise
- Secteurs professionnels : Sécurité des données et systèmes d'information, cybersécurité, Sécurité des biens et des personnes, Gestion du bien-être et de la confiance, Prévention des risques extrêmes et gestions des grands événements.
- Filières(s) de formation : Management de proximité, Vidéoprotection, Réseau et Cybersécurité.

Source : [Ministère de l'Éducation nationale, 2024](#)

## PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

### CONSEIL RÉGIONAL

<b>Groupe Majoritaire Politique</b>	Les républicains
<b>Présidente</b>	Valérie PECRESSE
<b>Vice-Présidente</b>	Yasmine CAMARA, Vice-Présidente chargée de l'Emploi et de la Formation
<b>Déléguée spéciale chargée d'Oriane</b>	Murielle MARTIN-CHAM, Déléguée spéciale chargée d'Oriane
<b>Déléguée spéciale à la lutte contre le Décrochage scolaire</b>	Alexandra SZPNER, Déléguée spéciale à la lutte contre le Décrochage scolaire

### COMMISSIONS

<b>Commission Emploi et Formation professionnelle et apprentissage</b>	
Présidente	Elodie DUCROCHET
Vice-Présidente	Josiane SIMON

### DIRECTIONS GENERALES

<b>Direction Général Des Services</b>	
Directeur	David BONNEAU
<b>Direction Général Adjoint - Pôle Formation professionnelle et apprentissage</b>	
Directeur	Nicolas THIERSE
Directeur adjoint	Etienne MARTIN

### DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

<b>Pôle en charge de la Formation professionnelle et de l'apprentissage</b>	
Direction des formations qualifiantes	Jean-Philippe BOULINEAU, Directeur
Direction de l'appui au pilotage et relations partenariales	Maud RIBIERE, Directrice
Direction de l'insertion et de l'apprentissage	Vincent VERGES, Directeur

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2024

## SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	GUILLAUME	Marc	01 82 52 40 00
SGAR	CHARLES	Julien	01 82 52 40 00
DRIEETS	RUDANT	Gaëtan	01 70 96 13 00
Recteur	BEIGNIER	Bernard	01.44.62.40.40

## INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

### CARIF-OREF

**Région Ile de France** (service Carif internalisé)

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

Site internet :

<https://www.iledefrance.fr/la-region-ile-de-france-centre-danimation-de-ressources-et-dinformation-sur-la-formation-carif>

### Institut Paris Région

Département Emploi-Formation

Directrice : Claire PEUVERGNE

Site internet : <https://www.institutparisregion.fr/emploi-et-formation/>

### AGENCE DE L'ORIENTATION

**Oriane, l'Agence de la promesse républicaine et de l'orientation**

Directeur Général : Jean-Marc MORMECK

Site internet : <https://www.oriane.info/>

## BUDGETS

### DÉPENSES FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE

#### DÉPENSES 2021/2022/2023

En Millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Apprentissage	Formations sanitaires et sociales	Dépenses non ventilables
2021	615,9	361,8	43,2	210,9	0
2022	831,3	543,2	52,4	234,9	0,8
2023	925,4	599,5	50,2	253,5	22,2

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2023/2024/2025

### BUDGET PRIMITIF

Voté le 21 décembre 2023 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget 2024 de l'Île-de-France s'élève à plus de 5 milliards d'euros (2,9 milliards d'euros de dépenses d'investissement et 2,3 milliards d'euros de dépenses de fonctionnement) dont **476 M€ pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage**.

*Réunis en séance plénière le 29 mai 2024, les élus franciliens ont adopté un budget supplémentaire pour l'année 2024. Celui-ci prévoit notamment d'ouvrir 10 millions d'euros d'autorisations d'engagement et 138,1 millions d'euros de crédits de paiement de fonctionnement pour la formation des demandeurs d'emploi. Ce montant est en partie destiné à financer l'aide régionale au permis de conduire pour les jeunes Franciliens en insertion professionnelle.*

#### BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2024 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	5 909 815 500	5 909 815 500
Investissement	3 736 719 000	3 736 719 000
<b>Total</b>	<b>9 646 534 500</b>	<b>9 646 534 500</b>

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2023/2024

**Capacités d'engagement**

Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage			
Fonctionnement	990 090 000 (AE/CP) 361 478 000 (Hors AE/CP)	1 020 356 000 (AE/CP) 387 609 000 (Hors AE/CP)	3,06% (AE/CP) 7,23% (Hors AE/CP)
Investissement	668 119 000 (AP/CP)	753 458 000 (AP/CP)	12,77% (AP/CP)
Action économique			
Fonctionnement	73 321 000 (AE/CP)	69 146 000 (AE/CP)	-5,69% (AE/CP)
Investissement	159 464 000 (AP/CP)	139 810 000 (AP/CP)	-12,33% (AP/CP)

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2023/2024

## PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

### CONTRAT DE PLAN 2021-2027 (SIGNÉ LE 6 JUILLET 2022)

Le contrat de plan s'articule autour de 6 priorités :

- Le volet enseignement supérieur et la recherche dispose d'une enveloppe historique de plus d'un milliard d'euros. Cette enveloppe permettra de financer la rénovation de bâtiments universitaires, soutenir l'acquisition de matériels scientifiques de pointe, renforcer la place des sciences de la vie et de la santé dans la recherche et améliorer la qualité de vie des étudiants, en créant notamment des places supplémentaires dans les CROUS.
- L'environnement, enjeu majeur du XXIème est une priorité avec une enveloppe de 572 millions d'euros, soit quasiment le double du précédent CPER, pour améliorer la qualité de l'air, protéger la biodiversité, promouvoir une alimentation locale et durable. Des projets concrets comme le développement de la filière hydrogène, la création de 4 nouvelles réserves naturelles régionales, d'un 5ème parc naturel régional (PNR), le remplacement des vieilles chaudières polluantes seront notamment mis en œuvre.
- 750 millions d'euros seront dédiés à l'aménagement durable et la cohésion des territoires afin d'améliorer la qualité de vie des Franciliens. L'État et la Région mobiliseront 217 millions d'euros en faveur du recyclage foncier pour limiter l'artificialisation des sols, reconquérir des espaces naturels et recréer de l'activité économique et accélérer la transition numérique des territoires.
- Le développement économique, l'emploi et la formation sont au cœur de la relance avec près de 400 millions d'euros. Ce volet sera marqué par l'intégration de deux outils nouveaux : le volet régional du PIA 4 qui vise le soutien aux entreprises innovantes et le fonds d'investissement stratégique pour contribuer à la relance des PME. Par ailleurs, l'État et la Région ont également intégré pour la première fois un axe consacré à l'économie sociale et solidaire. Enfin, ce CPER soutiendra l'accompagnement des Franciliens vers l'emploi avec le soutien à l'évolution des compétences et le développement des Campus des métiers.
- La culture entre pour la première fois dans le CPER avec plus de 250 millions d'euros consacrés au patrimoine, à la création et à l'enseignement supérieur culturel et artistique. Plus de 60 opérations seront ainsi financées sur l'ensemble du territoire francilien.
- L'égalité femmes-hommes fait l'objet, pour la première fois, d'un volet spécifique financé à hauteur de 30 millions d'euros pour renforcer la coopération État – Région sur cette priorité partagée. La Région poursuivra notamment les dispositifs sur lesquelles elle a été pionnière comme la lutte contre la précarité menstruelle ou les Maisons Région Solidaire pour les femmes à la rue.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2024

### ACCORD-CADRE RELATIF AUX ORIENTATIONS DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-REGION 2021-2027 (SIGNÉ LE 4 MARS 2021)

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France ont signé, le 4 mars 2021, le projet de contrat de plan État-région (CPER) s'élevant à 5,2 milliards (58 % financés par la Région et 42% par l'État) pour 2023/2027.

Les priorités du CPER 2021-2027 formellement adopté fin 2021, sont :

- Les transports et la transition écologique,
- La recherche,
- L'innovation et l'enseignement supérieur,
- La cohésion sociale et territoriale,
- La culture,
- L'égalité femmes-hommes.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2024



**CPRDFOP 2022-2028 (ADOPTION LE 30 MARS 2023)**

La Région Ile-de-France a adopté par délibération du 30 mars 2023, le CPRDFOP pour 2022-2027.

Il vise à relever 5 défis :

- Adapter la carte des formations professionnelles initiales,
- Rendre effectif le service public régional de l'orientation,
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes,
- Proposer Mettre la formation continue au service de l'emploi et de son développement,
- Proposer Développer les formations sanitaires et sociales.

Il est prévu que ces axes soient mis en œuvre par des mesures ciblées, telles que l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA dans les formations professionnelles régionales ou l'intégration de l'Agence de l'orientation dans l'écosystème régional.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2024

**PRF-GRANDES ORIENTATIONS**

Le Programme régional de formation vers l'emploi 2022-2026 répond à 3 objectifs :

- Proposer sur tout le territoire francilien des formations d'accès à la qualification, certifiantes et professionnalisantes sur ces 13 domaines d'activité.
- Répondre aux besoins en emploi et compétences des entreprises franciliennes.
- Offrir près de 30.000 places de formation par an aux demandeurs d'emploi franciliens.

Ce programme vise à proposer sur tout le territoire francilien des formations d'accès à la qualification, des formations certifiantes et des formations professionnalisantes sur ces 13 domaines d'activité. Il doit ainsi permettre de répondre aux besoins en emploi et compétences des entreprises franciliennes. Il offrira près de 30 000 places de formation par an aux demandeurs d'emploi franciliens.

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2024

**PROTOCOLE D'ACCORD PLURIANNUEL DU PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (PRIC) 2024 – 2027 (ADOPTÉ LE 27 MARS 2024)**

La Région Ile de France a adopté par délibération du 27 mars 2024, le pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) 2024-2027.

Les objectifs du Pacte :

- Une prise en compte adaptée des personnes en recherche d'emploi insuffisamment formées et qui en ont besoin, avec de nouveaux publics éligibles au-delà des publics de niveau de qualification infra-bac ;
- Une orientation des crédits et des actions vers les formations qualifiantes diagnostiquées nécessaires pour mieux répondre aux difficultés de recrutement, singulièrement les métiers concernés par les transitions numérique ou écologique que ce PRIC veut prioriser ;
- Une personnalisation accrue du PRIC aux problématiques et ambitions territoriales portées par l'exécutif régional, sur la part des formations préalables et des formations qualifiantes, ou encore sur le montant consacré à des actions d'amélioration de la disponibilité des formations ou de renforcement des actions de sourcing ;
- L'engagement de France Travail dans l'atteinte des objectifs de la Région en matière de formations et de publics, par la mobilisation du réseau des conseillers pour informer et orienter les demandeurs d'emploi vers les formations mises à disposition ;
- La définition d'un objectif quantitatif de part des personnes en recherche d'emploi prioritaires dans le total des entrées en formation de l'année, pour assurer un impact sur les publics cibles et répondre, le cas échéant, à l'enjeu de réduction de l'écart éventuel entre leur poids dans la DEFM ABC et dans les entrées en formation.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2024

## SPRO

Les élus du Conseil régional ont adopté les principes de mise en œuvre du SPRO, prévu par la loi du 5 mars 2014, afin de décliner de manière opérationnelle les grands principes fixés par la charte du SPRO francilien approuvée en septembre 2014

Suite à la délibération du 10 juillet 2015, le contenu du service devant être délivré aux bénéficiaires du SPRO est détaillé : accueil en présentiel ou à distance, information actualisée et territorialisée, lutte contre les préjugés sexués dans le domaine de l'orientation, orientation le cas échéant vers une structure adaptée au projet du bénéficiaire, etc.

Les membres du SPRO (Pôle emploi, missions locales, réseau d'information jeunesse, Cités des métiers, etc.) conservent leur autonomie, leurs spécificités et leurs missions. La volonté affichée est néanmoins de "construire une identité et donner une visibilité forte au SPRO", avec notamment l'élaboration de ressources et d'outils communs et la création d'une signalétique propre.

Le document prévoit également de développer au moins un lieu d'accueil tout public par département.

Le SPRO doit également permettre de développer les synergies et les partenariats entre ses membres, ainsi que les innovations susceptibles d'améliorer le service rendu aux usagers. Par ailleurs, les structures participant au SPRO devront s'engager dans un processus d'amélioration continue de la qualité, sur la base d'indicateurs définis par les instances de coordination régionales.

Le pilotage du SPRO est assuré par la Région, de manière concertée avec L'Etat et les partenaires sociaux, au sein du Crefop (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles).

Source : Base FAR Centre Info, 2024

## DERNIERES ACTUALITÉS

### Île-de-France : causes et contextes des ruptures des contrats d'apprentissage

L'Institut Paris Région, dans le cadre de ses missions d'Observation Emploi Formation (OREF) a organisé le 26 septembre 2024 un séminaire intitulé : « [Développement de l'apprentissage et ruptures de contrat : quelles réalités en Île-de-France ?](#) ».

L'Île-de-France est la région qui compte le plus d'apprentis en France : plus de 200 000 nouveaux contrats ont été signés en 2023, soit près du quart (24 %) des nouveaux contrats enregistrés au national.

Après une présentation du contexte institutionnel et un état des lieux de l'apprentissage en Île-de-France, le séminaire a exposé les diverses causes et différents contextes responsables des ruptures de contrat, ainsi que leurs conséquences pour l'apprenti, l'organisme de formation et l'entreprise.

A cette occasion, l'Institut Paris Région a rendu public son étude intitulée : « [Ruptures des contrats d'apprentissage en Île-de-France : Mesurer, qualifier et prévenir](#) ». Pilotée par Saïda Mousaid, chargée d'études à l'Oref, et réalisée par les cabinets Orseu Recherche et études, Itinere Conseil et le Cereq - Université de Lille, cette étude s'appuie sur des entretiens réalisés au premier semestre 2024 avec des apprentis, des CFA et des entreprises ayant connu des situations de rupture.

Parmi les constats de l'étude :

- Hausse des taux de rupture des contrats d'apprentissage entre 2017 et 2022 notamment dans le supérieur,
- Trois catégories de rupture : liées au relationnel, celles liées à l'organisation de l'entreprise et celles liées aux facteurs personnels,
- Mise en place d'actions de préventions et de réduction par les CFA et les entreprises, les OPCO et autres acteurs ...

Source : Centre Inffo, Rubrique Régions, Claudia Manuel de Condigny, 2 octobre 2024

### Île-de-France : une plate-forme pour sécuriser les emplois après les JO

En Île-de-France, le conseil régional, la préfecture et France Travail se mobilisent pour accompagner vers des emplois durables les salariés embauchés dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques. Une initiative qui se concrétise par le lancement d'une plateforme de recrutement et des synergies renforcées entre les acteurs de l'emploi.

« Mon emploi après les Jeux en Île-de-France ». C'est le nom de la plateforme lancée le 9 septembre pour prolonger les effets positifs des Jeux olympiques et paralympiques sur le marché du travail. Avec cette initiative annoncée [dès le mois de mars](#), la Région Île-de-France, l'État et France Travail poursuivent leur action engagée pour la préparation et l'organisation de cet événement d'envergure internationale. Les Jeux ont mobilisé « *pas moins de 180 000 personnes dont 150 000 en Île-de-France, sans oublier les 45 000 volontaires* », rappelle Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, lors de la présentation de la plateforme, lundi 9 septembre. Sécurité, transport, hôtellerie-restauration, accueil, événementiel, propreté... : il y a eu à l'occasion des Jeux olympiques « *un vrai boom de l'emploi* », souligne l'élue.

*Retrouver un emploi après les JO*

Pour répondre aux besoins en compétences du comité d'organisation et des entreprises sélectionnées par appel d'offres, le Conseil régional et France Travail ont [formé plus de 50 000 personnes](#) dont 20 000 dans les métiers de la sécurité. Une collaboration renforcée qui se prolonge au lendemain des Jeux avec le lancement de la plateforme conçue pour aider les salariés des JO dont les contrats ne sont pas pérennisés ainsi que les volontaires en recherche d'emploi « *à transformer cette expérience ponctuelle en opportunité de carrière.* » Au-delà de la plateforme qui recense déjà plus de 30 000 offres d'emploi, France Travail mobilise ses équipes pour identifier les besoins en compétences des entreprises et accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs projets. Avec l'appui de la Région, des formations leur permettant d'évoluer vers des métiers en lien avec le poste qu'ils ont occupé pendant les JO leur seront proposées. Une logique de passerelle qui offrira par exemple à un agent de sûreté et de sécurité la possibilité de devenir agent dans les transports ou les lycées, agent de sûreté aéroportuaire, policier municipal ou encore agent de sécurité incendie.

### *Des synergies en héritage*

Les compétitions sportives à peine terminées s'engagent maintenant une nouvelle étape : « *faire en sorte que les Jeux soient porteurs d'un héritage en termes d'emploi* », souligne la présidente de la Région Île-de-France. Pour y parvenir, les acteurs de l'emploi pourront capitaliser sur les synergies créées à l'occasion des JO. Si tous les emplois nécessaires à l'organisation de l'événement ont pu être pourvus, y compris dans la sécurité ou l'hôtellerie-restauration, secteurs qui connaissent pourtant de fortes tensions de recrutement, c'est parce que toutes les parties prenantes ont travaillé main dans la main, explique Marc Guillaume, préfet d'Île-de-France, y compris pendant les Jeux pour pourvoir les postes qui au dernier moment restaient vacants. « *Un état d'esprit collectif* » à pérenniser, selon lui. « *Quand on joue la carte de la coopération, quand on se met d'accord sur des objectifs et qu'on partage une même culture de la performance et des résultats, on fait avancer les choses* », ajoute Thibault Guilluy, directeur général de France Travail. Autre spécificité des actions menées dans le cadre des JO : « *nous sommes partis de besoins bien identifiés et nous avons tiré l'ensemble de la chaîne – dont la formation –, vers la satisfaction d'un besoin d'emploi* », ajoute Alexandre Saubot, président de France Travail. Une approche plus collaborative et des pratiques davantage centrées sur les besoins en compétences qui seront déclinées dans d'autres régions à l'avenir.

Source : [Le quotidien de la formation, Estelle Durand, 11 septembre 2024](#)

### **Ile-de-France : des primes formations aux métiers en tension**

La Région propose aux demandeurs d'emploi, depuis 2020, une prime pour ceux d'entre eux qui choisissent de se former dans les secteurs dits « en tension ».

Les critères d'attribution des primes formations aux métiers en tension ont évolué depuis le 1er juin 2024 : La prime peut aller de 200 à 2 000 euros selon les cas.

Peuvent désormais recevoir une prime de la Région :

- Concernant [l'ensemble des 11 secteurs en tension listés ci-dessous](#) : les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans,
- Concernant les formations de conducteur de transports en commun : les demandeurs d'emploi de tous âges,
- Concernant le secteur de la sécurité : les demandeurs d'emploi de tous âges, entrés en formation avant le 1er septembre 2024,
- Concernant le secteur du bâtiment concourant à la rénovation énergétique des logements : les demandeurs d'emploi de tous âges, entrés en formation avant le 31 décembre 2024.

Source : [Conseil régional Ile-de-France, juin 2024](#)

